

Les conseils du médecin-dentiste de la SSO

Assistance dentaire 24 heures/24

Un accident dentaire survient, et votre médecin-dentiste n'est pas joignable? Les services des urgences médico-dentaires organisés par les sections cantonales de la SSO vous prêtent assistance si votre médecin-dentiste ou son remplaçant n'est pas à son cabinet.

En cas d'accident dentaire ou de rage de dents, une aide d'urgence s'impose. Les patients doivent s'adresser en premier lieu à leur médecin-dentiste. En effet, celui-ci connaît leur dossier dentaire et trouvera rapidement une solution.

Si votre médecin-dentiste ou son remplaçant demeure injoignable, les services des urgences dentaires vous prêtent assistance. Organisés par les sections cantonales de la SSO, ils proposent une aide immédiate en conformité avec les directives qualitatives édictées par la Société suisse des médecins-dentistes SSO.

Vous trouverez le numéro de téléphone de votre service d'urgence à la rubrique Urgences du site www.sso.ch. Le médecin-dentiste de service décide de l'urgence avec laquelle le traitement doit être pratiqué. Indiquez-lui les circonstances détaillées de l'accident ou du problème dentaire. Les services des urgences dentaires de la SSO sont à la disposition des patients 24h/24 dans les grandes agglomérations et partout en Suisse 365 jours par an. Généralement, ils ne prennent en charge que des traitements urgents simples qu'il est impossible de reporter. Le suivi ultérieur est assuré par votre médecin-dentiste. Les accidents dentaires sont couverts par l'assurance et doivent être signalés immédiatement à votre caisse-maladie ou accident.

Que faire en cas d'accident dentaire?

L'accident dentaire doit être signalé dans les plus brefs délais à votre médecin-dentiste! Informez-le de ce qui s'est produit. Il doit connaître l'âge de la personne accidentée, si les lésions concernent des dents de lait ou des dents permanentes, et si des tissus mous (p. ex. lèvre ou langue) ont été affectés. Votre médecin-dentiste décide ensuite du degré d'urgence de la prise en charge. S'il n'est pas joignable, appelez son remplaçant ou composez le numéro du service des urgences!



- En cas de saignement important: compresser en mordant sur une gaze ou un mouchoir en tissu, appliquer de la glace à l'extérieur;
- Si la dent est déplacée: laisser la dent dans la position où elle se trouve, consulter de suite un médecin-dentiste;
- Si la dent est cassée: conserver le fragment de dent cassée dans de l'eau, consulter de suite un médecin-dentiste;
- Si la dent est expulsée: mettre la dent expulsée dans une boîte de secours pour dent. Cette boîte est en vente dans les pharmacies ou les cabinets dentaires. Sinon, mettre la dent dans du lait froid. Consulter de suite un médecin-dentiste. Important: s'abstenir de nettoyer et de frotter les dents expulsées et de toucher leurs racines, les conserver à l'humidité!

Plus le médecin-dentiste peut intervenir rapidement, plus les chances de réussite sont grandes – le temps est précieux: stockées dans une boîte de secours pour dent, les dents expulsées conservent leur vitalité pendant 24 heures au minimum, mais seulement peu de temps dans du lait froid. Des dents déplacées doivent être repositionnées et consolidées aussi rapidement que possible après l'accident.